

Hommage à Antoine Nastasi

Antoine et ETAP

Pour ceux qui ne connaissent pas la signification de cet acronyme, ETAP signifie : Études et Traitements analytiques par le Psychodrame. Donc il s'agit de parler d'Antoine et du psychodrame.

Je ne sais pas précisément quand Antoine a commencé à faire du psychodrame, mais de toute évidence, ce fut bien avant de rencontrer notre association ETAP. Cela apparaît dans les introductions, rédigées en commun avec Liliane Abensour, de la revue *Psychanalyse et Psychose*, dont le premier numéro date de 2001. Il pratiquait alors le psychodrame psychanalytique individuel à la ASM13. Sa longue pratique du psychodrame et son côtoiement de la psychose le destinaient tout naturellement à entrer en relation avec notre association.

Je me suis plongée dans la lecture, d'une part de la revue « *Psychanalyse et Psychose* » à laquelle il a beaucoup participé, et d'autre part des différentes conférences qu'il a faites à ETAP. Ces lectures m'ont fait saisir à quel point parler des rapports d'Antoine avec ETAP, c'est en réalité tenter d'aborder les relations qu'Antoine a entretenues avec les patients psychotiques. C'est le fil rouge qui court tout au long de ses écrits, une perception, une idée qu'il creuse progressivement et avec obstination.

Un certain nombre de notions reviennent fréquemment dans son discours et en font l'originalité et la force : le transfert fragmentaire, bien sûr, mais aussi la confusion, l'implicite, la croyance, l'étendue, le sens, le ressenti, la sensorialité, l'animé, l'inanimé, le désanimé, l'interstice et la disparition, pour les principaux.

M'imprégner ainsi de ses écrits m'a conduite à la conviction qu'Antoine connaissait ces patients de l'intérieur, avec une sorte d'intimité très particulière, à quoi il faudrait ajouter toute la dimension poétique de ses écrits et de sa pensée.

Je demandais, récemment, à une collègue qui avait fait partie de l'équipe d'ETAP traitement auprès de laquelle Antoine avait exercé une supervision pendant 2 années, ce qu'elle pouvait me dire de cette expérience de supervision d'équipe avec lui et ce qu'elle en avait retenu. Elle m'a dit à quel point elle avait apprécié cette expérience, qu'il était d'une très grande liberté de penser, d'une écoute très attentive. Et surtout, une chose qui l'a beaucoup marquée : il manifestait à l'égard des patients une véritable tendresse, il aimait ces patients. Je ne crois pas qu'on puisse dire cela de beaucoup de collègues. En effet, Antoine aimait les patients qu'il avait en traitement, mais d'une façon plus globale, je pourrais dire qu'il aimait tous celles et ceux avec qui il était en relation, dans une sorte d'immédiateté et de proximité très touchantes, qui ne pouvaient laisser personne indifférent.

Quelques mots à propos de la revue « *Psychanalyse et Psychose* » dont il a été, avec Liliane Abensour, rédacteur en chef, puis membre du comité de rédaction jusqu'au numéro 10. Il a, avec Liliane Abensour, rédigé l'introduction des 8 premiers numéros de la revue et écrit des articles dans 5 de ces numéros.

C'est là qu'apparaît, de mon point de vue, pour la première fois, l'expression, « mode d'être psychotique », sur laquelle il me semble important de s'arrêter un instant. En effet, chaque fois qu'Antoine parle des patients psychotiques, c'est toujours avec une extrême délicatesse et une réelle humanité. Il ne parle jamais des psychotiques, sans autre qualificatif. Et cette expression, « mode d'être psychotique », s'oppose délibérément à une conception structurale de la psychopathologie de ces patients. Il s'agit de parler d'un fonctionnement psychique, une façon d'être au monde, ce qui sous-entend constamment le mouvement.

Et c'est d'ailleurs l'expression qui a été reprise lors de la création de Margelle, ce réseau d'analystes dont la perspective est l'abord psychanalytique des patients en « mode d'être psychotique ».

Dans cette revue, dont l'objet est l'abord de la psychose par la psychanalyse et son traitement analytique possible, il apparaît explicitement que le psychodrame psychanalytique se révèle comme le traitement de choix pour ces patients.

Dans un texte commun avec L. Abensour du premier numéro de cette revue, « Les deux analystes de Monsieur Tran », est abordée une notion qui va être reprise, développée, précisée tout au long des conférences faites à ETAP : celle du « transfert fragmentaire » qui est présenté comme la spécificité du transfert psychotique, contredisant ainsi ceux qui, pendant longtemps (Freud le premier), ont pu considérer que les psychotiques étaient inaptes au transfert et donc inaccessibles à tout traitement par la psychanalyse. Il apparaît que ce type de transfert relève de l'état du moi du patient psychotique, clivé, dissocié, morcelé, fragmenté lui-même.

J'en viens maintenant aux conférences qu'il a faites à ETAP. Il y en a eu cinq, la première en 2006, la dernière en 2020. Il ne s'agit pas de les reprendre en détail, mais je vous propose de souligner quels sont les temps forts principaux qui permettent de prendre conscience de son apport particulier dans la compréhension de la psychose, révélant sa conception personnelle tout à fait originale et qui aide à mieux percevoir le fonctionnement psychique du patient psychotique.

A noter la permanence, chez Antoine, d'une pensée du paradoxe qui associe toujours les opposés, comme cela est dit dès l'introduction de la première conférence où est relevée « la nécessaire, l'indispensable discontinuité continue ».

Le thème de l'année 2006 était : Enfances, et le titre de la conférence : « Le transfert fragmentaire. Le tragique, le monstre, le fragment ». Il me semble que c'est dans cette conférence qu'il détaille le plus explicitement ses conceptions.

Le monstre est un être de passage qui se situe toujours à l'interstice entre continuité et discontinuité. Et s'il permet le passage, il en souligne cependant la béance qu'il incarne. La rencontre transférentielle, la base du transfert, est une dramaturgie. Et l'un des atouts essentiels du psychodrame est de permettre la mise en drame.

Je le cite « L'analyste ou les analystes dans le psychodrame, représentent plusieurs personnages qui apparaissent, disparaissent, se transforment, se combinent, changent de visage, se différencient et en tous les cas se constituent en un constant mouvement. Si cette mobilité échoue à advenir, c'est que le travail de l'analyse butte sur une sorte de fixité du transfert. C'est en effet un signe de l'avancement du traitement quand le transfert manifeste sa pluralité ».

Et « La mise en drame est l'alchimie de ce qui se construit, se détruit et en tous les cas se révèle dans la rencontre en même temps que ce qui s'y montre comme en un espace scénique. Mais c'est aussi ce qui s'y crée sous la forme d'éléments montrés, dramatisés et qui convoque l'univers mythique. Il nous faut remarquer que cet espace dramatique de rencontre et de mouvement est traversé par des formes monstrueuses ».

Ainsi, « le monstre serait la partie centrale du chœur primitif. C'est en lui que s'agrègent et se rassemblent les éléments tragiques exaltés comme en un drame interne et c'est de lui que découlera ensuite le drame proprement dit qui se déroule sur l'espace scénique. Il semble que le monstre fasse partie du royaume des ombres, formes primitives d'organisation qu'il tente, quand le passage s'opère, de relier en lui aux formes qui vivent au grand jour. Dans cette mesure, il pourrait bien être le premier organisateur de la continuité et, de ce fait, porterait la trace de la discontinuité du néant. »

Il développe ensuite son point de vue sur le transfert fragmentaire : « Nous faisons l'hypothèse que de la rencontre du morcellement du patient et de la pluralité du contre-

transfert peut naître une modalité transférentielle particulière, *le transfert fragmentaire*. Ce transfert est, à l'image du monstre, composé de fragments disparates, pas forcément assemblés, où se côtoient aussi bien des figures différenciées et indifférenciées que des fractions d'objets ou des objets temporairement unifiés. Le transfert fragmentaire est une solution issue de la rencontre avec le morcellement, une réponse au danger de l'envahissement. L'apparition de formes monstrueuses est le signe de la possibilité d'installation d'un transfert fragmentaire ».

Il poursuit : Cette « logique fragmentaire autorise une juxtaposition sans chercher de réunion entre objet et absence d'objet, moi morcelé et moments de continuité du moi, transfert passionnel et explosif et froideur en même temps qu'acceptation de mouvements transférentiels ambivalents sans être submergé. C'est un mode particulier de commerce avec l'objet qui nous est révélé par le transfert, par les transferts dans le psychodrame ».

Il n'y a pas de régression au sens propre, mais un mouvement entre les deux inverses, progression et régression, qui sont imbriquées et figées. Après ces divers tout petits mouvements, le patient doit vérifier que le monde ne s'écroule pas et que la relation n'est pas menacée.

Il reviendra par la suite à plusieurs reprises sur ce développement, mais la trame restera la même.

Sa seconde conférence, qui date de 2010, avait pour titre « L'interstice », sur le thème « Trouvailles au psychodrame ». On retrouve beaucoup d'éléments déjà présents dans la première qu'il détaille un peu plus.

Je le cite : « A mon sens, la trouvaille naît d'un interstice et y demeure, partiellement. Elle est proche, elle bondit, elle saisit, mais elle dessine un fond très vaste qui demeure lointain, nous le sentons comme à travers une lucarne. [...] L'interstice se situe entre la haie et la clôture. Nous pouvons dès à présent le juxtaposer à une autre notion qui résonne en permanence dans les mouvements de transfert : *l'écart*. Le psychodrame nous révèle plus fortement ce phénomène ».

Il est alors essentiel, pour le patient, que l'analyste, les analystes du psychodrame, acceptent, non pas son délire en lui-même, mais « l'attestation d'existence que constitue pour lui son délire ».

Sa troisième conférence date de 2012, sur le thème « Jeux de transfert », le titre en était : « Babélisations ».

Il y est question à nouveau des particularités du transfert chez les patients psychotiques. Antoine souligne cette fois-ci un nouvel aspect de ce transfert qui consiste à abolir, d'une certaine façon, les limites sujet/objet, produisant ainsi des zones de confusion des intériorités. Comme si le transfert générerait toujours une part d'indifférenciation et d'inclusion dans l'autre. Ce qui a pour effet de rendre le contre-transfert impossible quand il fait face au délire.

Cet aspect du transfert est, selon Antoine, pour beaucoup dans l'invention du psychodrame qui est lié à la rencontre avec les patients psychotiques et leur délire. Ce serait l'imprégnation du contre-transfert par le commerce délirant avec l'objet qui serait à l'origine de la découverte du psychodrame, permettant l'élargissement de la pluralité des versions transférentielles et contre-transférentielles. Cette pluralité contre-transférentielle produit une sorte de kaléidoscope, toute une palette d'objets, de choses en mouvement, une sorte de bouillonnement permanent, avec des zones de fusion sujet/objet ou de fusion moi/monde, qu'il propose de nommer la babélisation.

Cette confusion au cœur des transferts/contre-transferts, cette zone limite où différences et ressemblances font alliance, sont des temps essentiels, mais certes très complexes pour les analystes car, si cela rend nécessaire un travail de différenciation, il

est fondamental d'y associer, au moins pour un temps, le maintien de cette confusion transfert/contre-transfert. Et c'est bien le psychodrame qui rend possible la restauration du lien pluralité/continuité quand la tendance à l'unique l'a durablement endommagé.

La quatrième conférence date de 2014, sur le thème de l'humour au psychodrame, et avait pour titre : « Un appui sur le vide ».

Pour Antoine, la vie et le rêve ont à voir avec l'accès à l'étendue. Le défaut de croyance (croyance pour Bion, point de certitude pour P. Aulagnier), et de confiance provoque un défaut de circulation, donc un arrêt de la possibilité de création et de mouvement. Aller vers l'autre, vers l'extension, expose au risque de fragmentation.

Mais si fragmentation et morcellement sont des notions voisines, elles sont cependant différentes. Je le cite : « Le morcellement, celui de l'expérience psychotique, découpe le moi et le corps, dilacère le sentiment d'existence alors que les fragments portent en eux, entre eux, la potentialité de combinaisons à venir, la potentialité de l'étendue qui, projection spatiale du moi, est liée au sentiment d'exister » et « aucune étendue ne se déroule sans la matière fragmentaire, sans les constituants que sont les fragments ».

La question de la disparition revient notamment à propos de la place de l'inanimé dans la relation transférentielle. Ainsi, dit-il, « Disparaître est aussi une tentative pour exister chez l'autre ou dans l'autre. Comme la possibilité effrayante d'être inclus dans l'autre, et pourtant, malgré soi, de la rechercher. C'est le cas pour la disparition dans l'hallucination ou dans le délire. La disparition est là pour continuer à penser même dans le délire ».

Enfin, j'en viens à la cinquième et dernière conférence, lors du 23^e colloque d'ETAP sur le thème de la Maltraitance. Son titre était : « L'imposition du sens et le droit à la disparition », prémonitoire en ce qui le concernait ? Antoine était alors très mal en point, mais il avait tenu à écrire cette conférence pour laquelle il s'était engagé. Et c'est à moi qu'était revenue la tâche de lire son texte, ce qui m'avait profondément touchée et émue.

Il a rassemblé dans ce texte, le dernier que nous ayons de lui, l'essentiel des thèmes auxquels il tenait particulièrement. Il y reprend l'hypothèse du transfert fragmentaire tout en y ajoutant d'autres caractéristiques.

« Le mode fragmentaire est une solution transférentielle tout à la fois pour contenir l'inanimé, dans ses effets destructeurs, mais aussi pour respecter l'importance du recours à l'inanimé qui peut sauver des espaces internes en les gelant, mais au risque de la disparition. Dans le mode fragmentaire, des fragments d'existence d'une part, et des fragments d'inanimé d'autre part, produisent, par juxtaposition, une zone de voisinage entre être et non-être, entre néant et vivant, entre ombre et forme avérée, entre filiation et auto-engendrement, entre moi et non-moi. C'est une zone qui permet la construction d'hybrides entre des éléments que l'on croyait à jamais non combinables ou clivés ».

Il s'agit d'insister sur la juxtaposition. A la différence du clivage entre deux éléments et de l'alternative annulation/fusion, la logique fragmentaire autorise une *juxtaposition* de parties disjointes du moi, de l'objet et du monde, d'un assemblage de matériaux non liés, sans chercher la réunion entre objet et absence d'objet, moi morcelé et moments de continuité du moi, transfert passionnel ou explosif et froideur en même temps qu'acceptation de mouvements transférentiels ambivalents.

A propos du transfert, une dernière remarque importante : si le morcellement est, en première instance, une expérience corporelle, liée à l'exacerbation de certains modes d'expression du corps, la perception contre-transférentielle du délire est, elle aussi, corporelle et place celui qui entre en transfert avec la personne qui délire dans la contrainte d'avoir à tordre sa vision du monde et des autres, mais aussi à altérer durement

son propre sentiment d'existence. C'est là que pourrait commencer la maltraitance, dans le refus de se laisser toucher par cette transformation monstrueuse.

Et puis, « *La genèse du délire* pourrait être la perte de la croyance. Et, se séparer de la foi va avec se séparer de son corps. La foi vous quitte et, en même temps, le domaine sensible vous quitte. Le délire cherche à retrouver le sensible et échoue. Plus la maltraitance se répète et plus la foi en l'autre, comme prolongement de la foi de l'enfant en l'adulte s'éloigne ». Du coup, un des buts de la cure, quand la psychose est dans le transfert, serait une restauration de la foi en l'autre, en l'objet.

Enfin, les théories qui n'intègrent pas la portée poétique, l'accès au sens par la *poïesis*, se présentent comme des impositions de sens. Anticiper sur le sens, c'est fermer les possibles. Le sens est liberté. L'imposition du sens est non seulement un vidage du sens, mais aussi un empêchement, voir une attaque du sens. C'est là qu'est le trauma.

D'où une dernière citation : « *Présumer du sens dans l'autre ou présumer du sens de l'autre est un déni d'existence. Même si l'autre, et c'est bien souvent le cas quand la psychose est présente, peut être attiré par ce déni. L'imposition du sens fait face à la tendance à la version unique du délire et à la négation de la pluralité ; cela peut être comme une dissolution ou une inclusion du patient dans l'analyste* ».

Serait-ce une façon, dans ces situations, d'inciter à la prudence concernant l'interprétation ?

Monique SELZ